

Extrait du livre des minutes d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi 27 novembre 2024 à 19 h 45, à la salle Saint-Laurent de la Préfecture, sise au 185, route 138, à Cap-Santé.

CR 285-11-2024

CADRE DIRECTEUR POUR LE PROJET « SIGNATURE INNOVATION » DU MANOIR ALLSOPP – ADOPTION

CONSIDÉRANT que l'article 5.3.2 de l'Entente sur le projet « Signature innovation » de la MRC de Portneuf – « La reconquête du Fort Jacques-Cartier et du Manoir Allsopp », intervenue dans le cadre du volet 3 – Projets « Signature innovation » des MRC du Fonds régions et ruralité (FRR) le 8 juillet 2024, requiert la formulation et l'adoption par le conseil d'un cadre de gestion;

CONSIDÉRANT qu'un projet de cadre de gestion a été présenté aux membres du comité directeur, nommés aux termes des résolutions CR 194-08-2024 et CR 245-10-2024, lors de la tenue de leur première rencontre le 11 novembre dernier;

CONSIDÉRANT que les commentaires formulés ont été pris en considération et qu'une version finale du cadre de gestion a été portée à la connaissance du conseil de la MRC, lequel en recommande l'adoption;

Il est proposé par M. Guillaume Vézina et résolu :

QUE la MRC de Portneuf adopte le cadre directeur relatif au projet « Signature innovation » de la MRC de Portneuf – « La reconquête du Fort Jacques-Cartier et du Manoir Allsopp »;

QUE le cadre de gestion, incluant la composition du comité directeur, soit mis en ligne sur le site Internet de la MRC de Portneuf et soit également expédié au Secrétariat à la Capitale-Nationale et au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Ce 28 novembre 2024



Josée Frenette
Greffière-trésorière